



Communauté de Communes de
Ventadour



PROJET PEDAGOGIQUE

MISE A JOUR SEPTEMBRE 2016

Multi-Accueil Collectif de la Communauté de Communes de Ventadour
Pour les enfants de 0 à 3 ans



INTRODUCTION

Le projet pédagogique est la **référence d'une structure**. Il reflète les valeurs communes qui fédèrent l'ensemble de l'équipe dans leurs pratiques quotidiennes auprès des enfants. Il guide les professionnelles et traduit leur état d'esprit et l'éthique qui les anime auprès des tout-petits. Il décrit le contexte du cadre offert aux enfants en fonction des valeurs pédagogiques et éducatives, des ressources humaines et du matériel.

Au vu de l'évolution de la société, de la famille et des pratiques professionnelles, il est nécessaire de **réactualiser régulièrement le projet pédagogique**. C'est l'objet de la modification qui y a été apportée en septembre 2016. L'équipe pluridisciplinaire du multi-accueil s'est ainsi interrogée sur un **nouvel accueil de l'enfant et de sa famille au sein de la structure**. En effet, comme évoqué plus haut, l'évolution des pratiques et des familles a amené l'équipe à se fixer de nouveaux objectifs :

- * **Permettre aux familles de s'impliquer dans la structure**
- * **Accueillir et accompagner l'enfant au quotidien.**

Afin de pouvoir atteindre ses objectifs, l'équipe, en plus d'un travail de remise en question des pratiques professionnelles, a envisagé un **nouvel aménagement de l'espace** pour valoriser l'enfant et sa famille au moment des accueils. L'équipe s'appuiera sur la démarche Loczy pour l'accompagnement de l'enfant au quotidien.

Par ailleurs, ce document tient compte **du projet éducatif 2015-2018 de la Communauté de Communes de Ventadour**, de façon à garantir une harmonie dans les pratiques professionnelles et répondre à la politique enfance jeunesse de la collectivité définie dans le **projet éducatif**.

Ce projet pédagogique décrit ainsi les principes et objectifs que les professionnelles du multi-accueil s'engagent à mettre en place dans l'accompagnement de l'enfant.

En particulier, ce document a pour but de préciser la manière dont l'équipe envisage les temps d'accueil et d'échanges avec les parents et l'enfant, le déroulement d'une journée type ou encore les interdits et limites nécessaires.

I - PRESENTATION DE LA DEMARCHE LOCZY

I-1 - la fondatrice

Le Dr Emmi PIKLER est une pédiatre hongroise, qui en 1946, fut chargée de diriger l'Institut Loczy, situé à Budapest. Cette pouponnière accueillait des enfants, de quelques semaines à 3 ans, 24 heures sur 24, privés momentanément ou définitivement de leurs parents. Emmi Pikler mit en place un certain nombre de pratiques qui depuis, sont reconnues et ont été adoptées par d'autres milieux.

Emmi Pikler s'appuyait sur une conception novatrice du bébé qu'elle considérait comme un être capable d'exprimer ses besoins, de se faire comprendre et d'interagir avec son entourage dès lors que le bébé



rencontrait des adultes prêts à l'écouter et à prêter de l'attention à ses manifestations. Elle considérait le bébé comme un acteur de son propre développement et un partenaire actif dans les soins qui lui étaient prodigués par les adultes de son entourage.

Elle s'appuyait également sur des travaux qu'elle avait menés sur le développement moteur des jeunes enfants. C'est grâce aux OBSERVATIONS d'enfants laissés libres de leurs mouvements que le Dr Pikler acquit une connaissance très fine et complète du développement moteur de l'enfant.

I-2 - la pédagogie

Les principes directeurs de la démarche Loczy :

- * **Valeur de l'activité autonome** : développer le goût pour l'activité autonome est essentiel pour que les enfants deviennent des adultes « créatifs et responsables », et ce par l'expérimentation des situations. Il est primordial que l'activité naisse de l'enfant lui-même pour qu'il l'investisse et se l'approprie. Les enfants sont donc totalement libres de leurs mouvements, tout en étant en sécurité. L'adulte ne fait que placer l'enfant dans des situations correspondant à son âge ; il met également du matériel à sa portée, tout en respectant le rythme de ses acquisitions motrices et en l'aidant à prendre conscience de ses accomplissements.
- * **Valeur d'une relation affective privilégiée et importance de la forme particulière qu'il convient de lui donner dans un cadre institutionnel** : la nécessité d'une relation affective privilégiée et continue avec un adulte permanent nécessite une grande constance dans les attitudes éducatives et un engagement du personnel dans une « relation réelle mais consciemment contrôlée, dans laquelle l'adulte ne fait pas peser sur l'enfant sa propre affectivité et ses attentes personnelles ». Les soins sont donc toujours individualisés au possible, et l'enfant n'est jamais seul : il y a toujours un adulte à portée de vue ou de voix. (notion de référent).
- * **Nécessité de favoriser chez l'enfant la prise de conscience de lui-même et de son environnement et de partager l'importance de la verbalisation du vécu** : par la « régularité des événements dans le temps et la stabilité des situations dans l'espace », mais surtout lors des soins, on aide l'enfant à découvrir qui il est, ce qu'il fait, quel est son environnement.
- * **Si la base est l'importance d'un bon état de santé, ce dernier résulte aussi de la bonne application des principes précédents** : chaque enfant bénéficie d'un régime individualisé concernant son alimentation, son cadre de vie et le déroulement de sa journée. On privilégie au maximum la vie au grand air.

Cette pédagogie est mise en œuvre quotidiennement par l'équipe du multi-accueil depuis 2004.



II - LES MOYENS

II-1- Les moyens humains : l'équipe

Afin de permettre à l'enfant de grandir harmonieusement, l'équipe du multi-accueil est pluridisciplinaire.

Elle se compose d'une éducatrice de jeunes enfants-directrice de la structure, d'une infirmière-adjointe, de trois auxiliaires de puériculture, de trois personnes titulaires du CAP petite enfance ainsi que d'un agent de renfort.

L'hygiène des locaux est un aspect important dans le fonctionnement de la structure. C'est pourquoi l'entretien du bâtiment est assuré par deux agents d'entretien qui sont considérés comme des membres de l'équipe du multi-accueil.

La diversité de professionnelles au sein de la structure permet aux enfants d'être suivis au mieux et bénéficier d'un accompagnement adapté. La pluridisciplinarité permet également un soutien à la parentalité construit et riche tout en offrant aussi un enrichissement professionnel de l'équipe par l'échange de savoirs.

II-2 - Les moyens matériels

Afin d'accompagner au mieux l'enfant et d'appliquer la pédagogie Loczy, différents moyens matériels sont à disposition de l'équipe.

Le multi-accueil se situe au sein de la Maison de l'Enfant. Il se trouve dans le même bâtiment que l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), le RAPE (Relais Accueil Petite Enfance) et le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents).

Cette situation est un atout. En effet, cela permet d'avoir accès à différentes salles et ainsi d'offrir aux enfants un éveil de qualité, mais aussi une forme de sécurité (en éclatant le groupe et en offrant aux enfants une prise en charge individuelle). Cela permet également de travailler en partenariat avec d'autres professionnels que ceux du multi-accueil (animateurs, animatrice du RAPE...), mais aussi de pouvoir effectuer des passerelles. Lors de l'été 2015, le multi-accueil a travaillé en partenariat avec l'ALSH afin de faciliter la transition entre ces deux structures et l'accueil d'un enfant à l'ALSH.

Quant aux locaux du Multi-Accueil, ils sont composés de trois salles de sieste, d'une salle d'activités, d'une salle de repas, d'une salle de vie. Chaque salle ayant sa spécificité et étant identifiée comme telle permet de sécuriser l'enfant, mais aussi la famille et de proposer des activités adaptées. Cela offre aussi une richesse dans les interactions entre enfants ainsi qu'entre enfants et adultes. En plus des locaux, l'équipe dispose de différents « outils » afin d'accompagner au mieux l'enfant. Le Multi-Accueil possède différents jeux et jouets, adaptés aux âges des enfants accueillis.



III - LES ACCUEILS

III – 1 - La première rencontre

Un enfant seul, ça n'existe pas. Il fait partie d'une famille. Afin d'accompagner l'enfant au mieux, il faut accueillir et impliquer la famille. La première rencontre se fait avec la direction. Il s'agit dans un premier temps d'un échange autour des besoins et des attentes de la famille. Ce moment permet aussi aux parents d'évoquer leurs appréhensions, leur histoire de vie et de poser toutes les questions qui leur semblent importantes.

Ensuite, l'inscription est enregistrée et finalisée par la signature d'un contrat entre la direction et les parents. Une fois l'inscription faite et la référente rencontrée, l'enfant est accueilli au sein de la structure afin de faire connaissance. Cette période se nomme la période de familiarisation.

Le professionnel référent : c'est une personne qui prend en charge l'enfant de la familiarisation jusqu'à son départ de la structure. Le rôle du professionnel référent est d'établir une relation privilégiée avec chaque enfant dont il est le référent grâce à des moments particuliers comme les repas, les temps du change, les moments du coucher et / ou de la sieste. Il tâchera de satisfaire les besoins de chacun, de respecter leur rythme par une observation quotidienne. Le référent est donc l'interlocuteur privilégié des parents, il est celui qui rassure et qui représente un repère pour les familles.

DEFINITION DE LA FAMILIARISATION :

La période de familiarisation est « un processus volontaire et progressif dont les objectifs sont de permettre à l'enfant de se sentir en lien en dehors du cercle familial et d'identifier la (les) personne(s) garante(s) de la satisfaction de ses besoins et de permettre aussi la clarification des rôles de chacun ».

Il est alors proposé non pas une séparation graduelle mais la création d'un lien avec la référente. Ce lien enfant-professionnel sera instauré grâce à la présence et par l'intermédiaire des parents. Cela va permettre de soutenir l'enfant dans sa rencontre avec un nouvel environnement.

Le parent est le premier éducateur de l'enfant. C'est lui qui connaît le mieux son enfant. Donc, la période de familiarisation consiste en une prise de relais progressive entre la référente et les parents. En effet, au moment de l'entrée en crèche, afin qu'il se sente en sécurité, il paraît important que les parents viennent plusieurs fois avec leur enfant, lui présentent la structure, les professionnelles, échangent, voire montrent à la référente leur façon de faire avec leur enfant. Une continuité est alors créée.

Cela signifie que le parent a le droit de rentrer dans le multi-accueil, prendre le temps de ménager la séparation.



III – 2 - L'accueil du matin

L'accueil du matin est un moment important. Il s'agit de retrouvailles qui nécessitent du temps, autant pour l'enfant que pour le parent.

En effet, l'accueil du matin marque une nouvelle séparation entre l'enfant et sa famille. Il faut alors laisser le temps à ce « duo » de se dire au revoir, et laisser à l'enfant le temps d'arriver. La référente laisse le temps de la séparation, est en position d'accueillante mais aussi se doit d'être rassurante pour tout le monde.

De plus, ce moment est un moment de transmission où l'enfant est impliqué (par le fait de lui dire bonjour, de lui demander comment il va...). Il est ainsi reconnu comme un individu à part entière, acteur de ce moment.

III – 3 - L'accueil du soir

Il s'agit d'une nouvelle séparation pour l'enfant.

L'enfant doit se séparer de la structure et des individus qui l'ont entouré. Il doit faire de nouveaux réajustements. En effet, il doit prendre conscience que sa journée à la crèche est finie et que ses repères et les règles sont maintenant ceux de la maison.

Ce moment peut être également déstabilisant pour le parent. En effet, l'enfant peut aller vers son parent et ensuite repartir. Le rôle de la professionnelle est alors d'expliquer qu'il s'agit d'un comportement normal pour l'enfant afin de rassurer le parent.

IV - LA JOURNEE TYPE

Le multi-accueil est scindé en deux sections :

- une section de tout-petits de 10 semaines à environ 18 mois.
- une section de moyens-grands à partir de 18 mois.

L'âge de changement de section est une moyenne. En effet, l'enfant change de section en fonction de ses capacités psychomotrices. C'est lui qui nous montre s'il est prêt à changer. A ce moment-là, il change de référente et des échanges sont faits de l'une à l'autre afin que la transition se passe le mieux possible.

A son arrivée, l'enfant est accueilli, dans la mesure du possible par sa référente, qui lui laisse le temps de s'approprier les lieux et de se séparer de son parent. C'est aussi un moment d'échange entre le parent et la professionnelle. Ce moment d'accueil se déroule dans un endroit prévu à cet effet qui permet d'observer une certaine discrétion et confidentialité.

Quand les enfants paraissent disponibles, des activités leur sont proposées (le matin et/ou l'après-midi).



IV – 1 - les activités

a) les activités « encadrées »

Elles ne sont pas obligatoires. Elles sont proposées en fonction des observations faites par les professionnelles et donc aux enfants qui en sont capables pour ne pas les mettre en échec.

Il est important que l'enfant éprouve du **PLAISIR** au cours des activités auxquelles il participe.

b) les jeux libres

Il s'agit de moments « sans l'adulte ». Le professionnel observe, est disponible, mais n'intervient que rarement de façon à ne pas interférer de manière directe dans le jeu.

L'enfant a à sa disposition différents jeux et jouets adaptés à son âge et à ses compétences.

Il peut ainsi investir librement ces moments de jeux sous le regard bienveillant, sécurisant et valorisant de l'adulte. Par ces jeux, l'enfant développe son imaginaire, recrée ce qui l'entoure (temps forts de son quotidien...), développe sa motricité...

c) Le « ne rien faire »

Une journée au multi-accueil est très rythmée (activités, repas, séparations...). Tous ces temps forts sont des repères pour l'enfant. Cependant, il a aussi besoin de se poser.

Durant ces moments, l'enfant peut se mettre à l'écart du groupe et peut ainsi s'évader, se ressourcer, observer.

Il est nécessaire que la professionnelle repère ces moments et les respecte ; tout en restant à disposition de l'enfant. Cependant, si ce comportement devient systématique, les professionnelles devront s'interroger et la référente pourra prendre un moment avec la famille pour en discuter.

Les activités étant réalisées pour les enfants, il est important de ne pas oublier : « ce n'est pas l'enfant qui doit s'adapter à l'adulte mais l'adulte qui doit s'adapter à l'enfant ».

Il faut également garder à l'esprit qu'il n'y a pas d'objectif de production dans les activités et qu'elles sont pratiquées dans le seul intérêt de l'enfant.



IV-2- Les repas

Le repas doit être un PLAISIR. Pour cela, l'adulte et l'enfant doivent être à l'aise et disponible (physiquement et psychologiquement). L'enfant doit être reconnu comme un individu à part entière et considéré comme sujet participant ACTIVEMENT à son alimentation.

a) Le repas du tout-petit.

Dans un premier temps, le tout-petit mange lorsqu'il en exprime le besoin. Les manifestations diffèrent d'un enfant à un autre. Une bonne connaissance de l'enfant (référence) permet de repérer ces manifestations et de répondre de manière adaptée au besoin de l'enfant.

Le biberon est alors donné en fonction du rythme de l'enfant.

b) Le repas des moyens et des grands

Ils mangent à table, de façon collective. Les repas sont servis sous forme de plateau-repas. Chaque enfant est toujours à la même place, avec sa référente.

Il a le droit de refuser de manger, mais est invité à goûter à tous les plats.

Les enfants ont le DROIT DE MANGER AVEC LES DOIGTS car le repas est un temps d'EVEIL SENSORIEL. La découverte de l'aliment passe aussi par le toucher.

Ces deux tranches d'âge regroupées favorisent le développement psychomoteur par l'imitation. A ce moment, le positionnement de l'adulte doit engendrer chez l'enfant une relation privilégiée, riche en interactions visuelles et verbales. Le visage de l'adulte doit donc se trouver au même niveau que celui de l'enfant ou des enfants.

Le moment du repas doit être un temps de plaisir partagé, donc, même si l'adulte n'aime pas certains aliments, il ne doit pas montrer son dégoût...

L'équipe est également vigilante aux questions et informations données par les parents concernant l'alimentation de leur enfant.

c) Le goûter

Un goûter est servi aux environs de 16h. Il y est proposé laitages, fruits et céréales.

Il s'agit aussi d'un moment de partage et de plaisir. C'est pourquoi des gâteaux et autres douceurs peuvent être servis, ainsi que des préparations concoctées par les enfants le matin même ou des gâteaux d'anniversaire.



IV – 3 - Le sommeil

Outre le rythme de ses acquisitions motrices et intellectuelles, l'enfant a des rythmes physiologiques dont le respect contribue à la qualité de son développement. Le sommeil est un besoin vital.

Les besoins en sommeil sont variables d'un enfant à un autre. Il est donc important de bien observer l'enfant pour repérer les signes de fatigue, mais aussi d'échanger avec les parents ; tout ceci afin de respecter l'alternance veille-sommeil et les besoins de l'enfant.

Les enfants ne sont pas réveillés par l'adulte (que ce soit pour manger, aller jouer...). De plus, un enfant qui s'endort au cours de la matinée sur un tapis ne sera pas dérangé et son sommeil sera respecté.

V - LES LIMITES ET INTERDITS

Fixer des limites et des interdits est une façon positive et constructive d'accompagner l'enfant. Il ne s'agit pas d'une punition. Les limites et interdits génèrent de la frustration nécessaire à la construction de l'enfant.

Il s'agit de permettre aux enfants de se conformer aux règles et aux obligations sociales tout en reconnaissant leur dignité et leur individualité. Ainsi, l'enfant peut intégrer certaines règles.

Fixer des limites et des interdits à l'enfant de façon adaptée augmente son sentiment de confiance dans le monde qui l'entoure.

Dans ce cadre, l'adulte doit guider l'enfant et respecter ses besoins, il doit lui donner le temps nécessaire pour apprendre les règles, il doit prévenir les sources de problème ou de conflit (espace suffisant pour jouer, jeux en nombre suffisant..) et il doit adapter ses exigences au stade de développement de l'enfant. Il arrive cependant parfois que l'enfant ait besoin d'aide pour se contrôler et agir de façon acceptable sur le plan social.

VI - L'HYGIENE CORPORELLE

Le plaisir que l'enfant prend durant les soins est primordial, cela favorise son désir d'autonomie. Les soins permettent également la construction de la relation affective avec l'adulte qui s'occupe de lui et la prise de conscience de son propre corps.

Les temps des soins (repas, change...) sont privilégiés comme des moments individualisés de rencontre entre enfant et adulte. A partir de ces temps, se tisse une relation intime et personnelle. **C'est pourquoi, sur ces moments, les enfants sont accompagnés exclusivement par leur référente.**

L'enfant est toujours considéré comme un partenaire actif et comprenant. Les soins sont donnés sans précipitation, avec un souci constant de « faire appel à la participation » de l'enfant, quel que soit son âge.



L'adulte lui parle en expliquant ses gestes et ses réactions, utilise les gestes spontanés de l'enfant, toujours dans le but de développer sa « coopération active ».

Toujours dans cet objectif, les enfants en capacité et qui sont d'accord (dans la section des grands) sont changés debout.

CONCLUSION

Ce projet pédagogique a été élaboré après un travail de réflexion et d'échanges au sein de l'équipe pluridisciplinaire. La richesse des échanges a permis de faire évoluer nos pratiques de parvenir à ce résultat.

Il faut garder à l'esprit que ce qui est valable aujourd'hui ne le sera peut-être plus demain. Ainsi, par les observations, les discussions avec les parents, ou entre professionnelles, les réunions, etc..., l'équipe analysera ses pratiques et les ré-envisagera.

L'équipe du Multi-Accueil Collectif intercommunal d'Egletons

